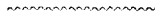




CONSTITUTION

DE

L'UNIVERSITÉ DE LYON



Nous devons consigner ici un événement que nous considérons comme très important pour la cité lyonnaise. Un journal parisien qui fait autorité disait naguère que, nulle part peut-être plus qu'à Lyon, la renaissance de l'enseignement supérieur n'a été plus brillante, plus vigoureuse et plus féconde. Les Facultés de notre ville viennent de donner une nouvelle preuve de cette assertion en se constituant officieusement en université, en attendant que cette université ait reçu un titre officiel. Aujourd'hui l'Université de Lyon existe de fait. On peut ajouter qu'elle existe même de nom, car les Facultés lyonnaises ont si bien le sentiment de mériter ce titre qu'elles n'ont pas hésité à le prendre dans une publication destinée à manifester l'unité du corps nouveau.

Sous la direction d'un comité de publication composé de professeurs aux Facultés des lettres, des sciences, de droit et de médecine, il vient de paraître chez l'imprimeur-éditeur Storck le premier numéro du *Bulletin des travaux*